

Note de service

Destinataires : Anna Greenberg, Directeur général intérimaire, Instituts des services cliniques et programmes pour la qualité, Réseau des soins palliatifs de l'Ontario

Mark B. Walton, Directeur régional de projet, Réseau des soins palliatifs de l'Ontario

Dara Laxer, Directeur général, Politique et promotion de la santé, Ontario Medical Association

Fiona Hill-Hinrichs, Directeur des communications et des médias, Ordre des médecins et chirurgiens de l'Ontario

Craig Roxborough, Directeur des politiques, Ordre des médecins et chirurgiens de l'Ontario

Kevin McCarthy, Directeur des stratégies, Ordre des infirmières et infirmiers de l'Ontario

Nancy Cooper, Directeur de la qualité et du rendement, Ontario Long Term Care Association

Dana Cooper, Directeur général, Nurse Practitioners' Association of Ontario

Leanne Clarke, Directeur général, Ontario College of Family Physicians

Michael Robertson, Directeur, Direction de l'intervention pour les soins de longue durée, Ministère des Soins de longue durée

Brad Robinson, Directeur par intérim, Direction de l'inspection des foyers de soins de longue durée, ministère des Soins de longue durée

Expéditrice : Alexandra Schmidt
Registraire générale adjointe/directrice

Date : 26 février 2021

Objet : Utilisation du certificat médical électronique de décès par les médecins, les infirmières et infirmiers praticiens en soins palliatifs

Je vous remercie de votre participation et de vos commentaires sur l'utilisation du certificat médical électronique de décès. Je vous informe par la présente qu'à compter du 26 février 2021, les médecins et les infirmières et infirmiers titulaires d'un certificat d'inscription supérieur (c.-à-d. infirmières et infirmiers praticiens) en soins palliatifs en dehors d'un cadre hospitalier (p. ex. lieu de résidence du patient, centre de soins palliatifs ou maison de soins de longue durée) pourront également utiliser le certificat médical électronique de décès.

Votre organisme ayant exprimé son intérêt pour l'utilisation du certificat médical électronique de décès, nous vous prions de transmettre la note de service ci-jointe aux médecins et aux infirmières et infirmiers praticiens en soins palliatifs qui sont membres de votre organisme si vous voulez qu'ils puissent l'utiliser.

Les médecins et les infirmières et infirmiers praticiens en soins palliatifs en dehors d'un cadre hospitalier auront la possibilité d'utiliser le certificat médical électronique de décès pour saisir et attester électroniquement les données requises et transmettre le formulaire d'une manière sécurisée (protégé par un mot de passe généré automatiquement et envoyé dans un courriel séparé) directement au salon funéraire. Les instructions détaillées pour remplir le certificat médical électronique de décès et le transférer à un directeur des services funéraires sont jointes en format PDF au guide d'utilisation ci-joint. Le certificat médical électronique de décès est destiné aux coroners, aux investigateurs délégués et investigatrices déléguées par le coroner, aux médecins et aux infirmières et infirmiers praticiens en soins palliatifs en dehors d'un cadre hospitalier, et est inaccessible au grand public. Si vous prévoyez publier le guide d'utilisation dans votre site Web, nous vous prions de le faire dans les pages Web internes (p. ex. réservées aux membres) ou de le communiquer uniquement aux membres concernés.

Le certificat médical électronique de décès contient des renseignements personnels fournis par les médecins et les infirmières et infirmiers praticiens. Ces renseignements sont régis par diverses lois ontariennes sur la protection de la vie privée. Les médecins et les infirmières et infirmiers praticiens sont tenus de respecter toutes les exigences, politiques et directives applicables en vertu de la législation sur la protection de la vie privée concernant le traitement des renseignements personnels lorsqu'ils utilisent le certificat médical électronique de décès. Le guide de l'utilisateur contient des précisions et des liens vers des documents de référence.

Je vous remercie encore une fois pour votre coopération soutenue. Si vous ou l'un de vos membres avez des questions ou avez besoin de précisions sur ce qui précède, n'hésitez pas à envoyer un courriel à MCOD.Support@ontario.ca.

Salutations sincères,

Alexandra Schmidt

Alexandra Schmidt

Registraire générale adjointe, Bureau du registraire général

Directrice, Direction des services de production et de vérification - Thunder Bay

Pièce jointe

Copie à. Carey Smith, PDG/Registraire, L'autorité des services funéraires et
cimetières de l'Ontario
Dr. Dirk Huyer, Coroner en chef, Le Bureau du coroner en chef de
l'Ontario
Tara Walton, Chef d'équipe, engagement clinique, Réseau des soins
palliatifs de l'Ontario
Elaine Meertens, Directeur (int.), Programmes cliniques et initiatives sur la
qualité en traitement du cancer, Santé Ontario
Nicole Oentoro, Directeur de la mise en œuvre, Mise en œuvre et
changement, Ontario Medical Association
Michelle Gauley, Analyste principal des politiques, Ordre des médecins et
chirurgiens de l'Ontario
Danna Aranda, Coordonnateur des relations gouvernementales, Ordre
des médecins et chirurgiens de l'Ontario
Catriona Mill, Directeur de la qualité de la pratique, Ordre des infirmières
et infirmiers de l'Ontario
Carlyn Tancioco, Conseiller en pratique avancée, Ordre des infirmières et
infirmiers de l'Ontario
Claudia Mariano, Directeur, Pratiques et politiques, Nurse Practitioners'
Association of Ontario
Rena Bowen, Conseiller principal en politiques, Direction de l'inspection
des foyers de soins de longue durée, ministère des Soins de longue durée